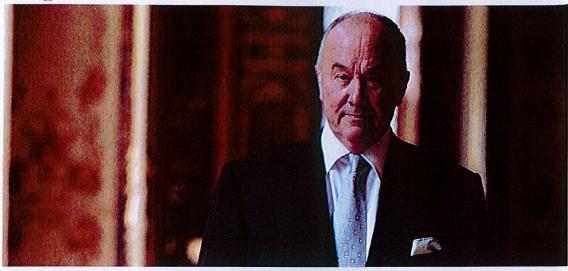
## Lupu, Bouvier, Lhéritier... Affaires à suivre



Le bibliophile Gérard Lhéritier, fondateur du Musée des lettres et des manuscrits, à Paris. - Crédits photo : Sébastien SORIANO/Le Figaro

Enchères () | Par Valérie Sasportas (#figp-author) Mis à jour le 06/01/2016 à 21h54

L'année 2015 a été marquée par de tonitruants scandales dont les suites judiciaires vont se jouer dans les mois qui viennent.

Année de grand ménage sur le marché de l'art? Alors que le marchand d'art <u>Guy</u> <u>Wildenstein, poursuivi pour une fraude fiscale</u> (<a href="http://premium.lefigaro.fr/actualite-france/2016/01/04/01016-20160104ARTFIG00165-le-marchand-d-art-guy-wildenstein-devant-la-justice-pour-evasion-fiscale.php">http://premium.lefigaro.fr/actualite-france/2016/01/04/01016-20160104ARTFIG00165-le-marchand-d-art-guy-wildenstein-devant-la-justice-pour-evasion-fiscale.php</a>) de centaines de millions d'euros, a obtenu hier un répit jusqu'au 4 mai, d'autres scandales vont connaître leurs suites judiciaires cette année.

Il y a un an, la première affaire éclate à Monaco. Le 28 février 2015, un acteur clef du marché, Yves Bouvier (http://premium.lefigaro.fr/culture/2015/09/14/03004-20150914ARTFIG00334-yves-bouvier-mis-en-examen-pour-recel-de-vol.php), «roi des ports francs de Genève» où il a fait prospérer l'entreprise familiale Natural Le Coultre d'entreposage et de services pour œuvres d'art, est mis en examen pour «escroqueries» et «complicité de blanchiment». Dmitri Rybolovlev, un proche du prince Albert II de Monaco, président propriétaire du club de foot monégasque, collectionneur russe milliardaire, reproche à Bouvier de l'avoir escroqué dans l'achat de 37 tableaux pour deux milliards d'euros au fil de quinze ans de collaboration.

Un mois plus tard, à Paris, la police alerte Rybolovlev d'une <u>plainte déposée par Catherine Hutin-Blay, belle-fille de Pablo Picasso, pour «vol, recel et escroquerie» (http://premium.lefigaro.fr/arts-expositions/2015/09/24/03015-20150924ARTFIG00345-picasso-trois-chefs-d-oeuvre-restitues.php) de plusieurs œuvres acquises par lui: 58 dessins et deux gouaches représentant sa mère, Jaqueline Roque, dernière épouse et muse du peintre. En septembre, devant les médias français et étrangers, le collectionneur russe restitue les toiles. Et se retourne aussitôt contre Yves Bouvier, son intermédiaire dans l'achat des Picasso. Dmitri Rybolovlev affirme avoir été abusé de 500 millions d'euros dans l'acquisition des 37 tableaux et des 58 dessins de Picasso. Une somme qui ne correspond pas aux prix négociés. Or, à quel titre l'ont-ils été: intermédiaire avec une commission ou marchand, libre de ses prix? La confusion règne.</u>

## «Quand j'achète un tableau, c'est toujours à mon compte, jamais pour un tiers»

Yves Bouvier

Dans un documentaire diffusé le 20 décembre 2015 dans *Sept à huit* surTF1, pour la première fois les deux hommes donnent leur version des faits. Yves Bouvier affirme: «Quand j'achète un tableau, c'est toujours à mon compte, jamais pour un tiers.» Et, à propos d'un Rothko acquis 83,5 millions de dollars et revendu 140 millions d'euros, il justifie: «Si j'avais pu le vendre le triple, je l'aurais fait. C'est comme Rybolovlev avec un joueur de foot qu'il achète 5 millions et revend 30.» Bouvier se qualifie de «marchand». Mais, pour Rybolovlev, il n'est qu'un «mandataire», qu'il rétribuait en outre d'une «commission de 2 %», ce qui est peu au regard des us et coutumes du marché. La police enquête à Monaco, Paris, Singapour, dans des «paradis fiscaux» tels que le Luxembourg ou Panama, où conduisent les factures.

L'année 2016 sera celle des preuves. Les enquêteurs en disposent depuis peu pour les Picasso restitués. Un échange d'e-mails en date de septembre et octobre 2010 avec le traducteur du collectionneur russe, Mike Sazonov, atteste du statut d'intermédiaire d'Yves Bouvier, qui détaille par écrit l'organisation des visites pour «Dimitri» et négocie les prix pour lui. Le milliardaire affirme désormais qu'il va restituer les 58 dessins à la brigade de répression du banditisme au cours du

premier semestre. Malgré l'absence de preuves pour l'heure apportées au bénéfice d'Yves Bouvier, son «porte-parole» genevois Marc Comina déclare: «D'ici à septembre, tout sera terminé. Yves Bouvier ne sera pas condamné car rien n'est illégal.»



La boutique de l'antiquaire, Jean Lupu, rue du faubourg Saint-Honoré, à Paris. -Crédits photo : Britchi Mirela / Licence Créative Commons

Pendant ce temps, à Paris, le petit monde des antiquaires est sur le qui-vive, depuis l'ouverture d'une information judiciaire pour «escroquerie» à l'encontre de Jean Lupu (http://premium.lefigaro.fr/culture/encheres/2015/07/02/03016-20150702ARTFIG00367-affaire-jean-lupu-parfum-de-scandale-chez-les-antiquaires.php). Le marchand d'art à la retraite est soupçonné d'avoir vendu des meubles neufs pour de l'ancien. Depuis l'été dernier, de grands noms du monde de l'art, Hervé Aaron, Bill Pallot, François Hayem et même la vénérable maison Kraemer, ont été visités par les policiers de l'Office central de lutte contre le trafic de biens culturels (OCBC). Ces derniers ont également rencontré des ébénistes, doreurs, bronziers et autres corps de métier spécialisés dans le mobilier des XVIIe et XVIIIe siècles. Rien n'a encore filtré de ces visites. Un silence assourdissant s'est même abattu sur cette affaire qui inquiète aussi les collectionneurs.

«Oui, c'est vrai, j'ai vu des choses que j'aurais peut-être dû dénoncer. À cause de l'ampleur que prend l'affaire Lupu, il fallait que la vérité éclate»

Bill Pallot, antiquaire et historien

À 86 ans, Lupu a accepté de répondre au Figaro. Pour lui, il s'agirait «d'accusations créées par mon adversaire, Camille Bürgi». «Je l'avais fait limoger du temps où il dirigeait la maison d'enchères Europ Auction, en déposant plainte auprès du Conseil des ventes pour vol. Il a voulu se venger en me traitant d'escroc», nous a-til confié. Lorsque l'affaire a été révélée, l'antiquaire et historien Bill Pallot avait fait cette confession explosive: «Oui, c'est vrai, j'ai vu des choses que j'aurais peutêtre dû dénoncer. À cause de l'ampleur que prend l'affaire Lupu, il fallait que la vérité éclate.» L'aveu a bluffé jusqu'aux policiers. Le «mea culpa» de Pallot lui a en tout cas coûté sa place à la commission de sélection des objets de la Biennale des antiquaires à Paris, dont la prochaine édition, désormais annuelle, se tiendra en septembre. Jean Lupu, lui, n'a pas été exclu de la Compagnie nationale des experts (CNE). Il ne s'est pourtant pas rendu à deux convocations de ses instances disciplinaires. «À la troisième absence, il faudra prendre une décision», affirme Frédéric Castaing, président de la CNE. Il en va de la crédibilité de l'instance, qui a mis en garde ses membres contre «un comportement délictueux, donc contraire à (ses) valeurs et à (son) règlement». «Le conseil d'administration instruit actuellement une affaire suffisamment grave (une enquête policière et judiciaire est en cours) pour justifier ce rappel au bon sens et à la réflexion de tous», leur enjoint un communiqué. Des assises nationales de l'expert-marchand doivent se tenir à son initiative à Paris fin mai, début juin. Dans cette affaire, il semble que les investigations continuent. Des mises en cause judiciaires pourraient d'ailleurs intervenir d'ici à la fin du premier trimestre.

L'autre grand scandale du marché de l'art concerne Aristophil (http://premium.lefigaro.fr/placement/2015/03/20/05006-20150320ARTFIG00004-scandale-des-manuscrits-des-investisseurs-denoncent-l-escroquerie.php), dont la cessation d'activité n'a pas fini d'inquiéter. Cette société d'achat et de vente, qui commercialisait et exposait au Musée des lettres et des manuscrits, à Paris, des écrits de personnages illustres, a durant vingt ans fait rêver les amateurs et marchands. Les maisons de vente aux enchères se réjouissaient de présenter des pièces susceptibles de plaire à son fondateur, Gérard Lhéritier. C'était une perspective de voir les enchères s'enflammer, au grand dam d'ailleurs des libraires indépendants dans les salles de vente. Pour acquérir des trésors de bibliophilie, la société les présentait comme des placements en indivision. Quelque 18.000 personnes ont ainsi investi. Édiles et journalistes se pressaient à l'hôtel de la Salle, superbe écrin d'Arsitophile, dans le VIIe arrondissement de la capitale. Las! Le

18 novembre 2014, les comptes bancaires d'Aristophil ont été bloqués. La société mise en liquidation judiciaire. En 2015, Gérard Lhéritier a été mis en examen pour «blanchiment et escroquerie en bande organisée».

## «C'est comme Rybolovlev avec un joueur de foot qu'il achète 5 millions et revend 30»

Yves Bouvier, homme d'affaires

La justice suspecte «une pyramide de Ponzi, un montage financier frauduleux qui rémunère les investissements de clients par les fonds procurés par les nouveaux entrants». Le marché tremble. Pour l'heure, les collections d'Aristophil pèsent 800 millions d'euros. Mais qu'adviendra-t-il quand il faudra vendre? Le doute entache déjà la réputation des experts soupçonnés d'être compromis dans l'affaire, Alain Nicolas, Thierry Bodin, Jean-Claude Vrain.

«Puisque Vrain est maintenu par le Syndicat de la librairie ancienne et moderne, je ne participerai pas au Salon international du livre d'art au Grand Palais en avril!», tempête Frédéric Castaing, président de la CNE. Pour l'instant, les ventes de manuscrits ne se sont pas effondrées. Deux commissaires-priseurs ont été nommés par le tribunal de commerce, Ghislaine Kapandji et Ludovic Morand, pour faire l'inventaire. «Ils ne sont pas près de vendre. Ce travail va prendre des années», affirme un proche du dossier. Ghislaine Kapandji nuance. «On espère terminer dans un mois pour les biens appartenant en propre à Aristophil, soit environ 10 % de l'ensemble», affirme la commissaire-priseur de Drouot. Ce pourrait être un premier volet de la vente, d'ici la fin de l'année 2016. Mais il faut désormais s'attaquer à l'inventaire des manuscrits acquis en indivision et en contrat simple. L'affaire Aristophil ne fait que commencer.

Cet article est publié dans l'édition du Figaro du 07/01/2016. <u>Accédez à sa version PDF en cliquant ici (http://kiosque.lefigaro.fr/le-figaro/2016-01-07)</u>



(http://plus.lefigaro.fr/page/valerie-sasportas)
Valérie Sasportas (http://plus.lefigaro.fr/page/valerie-sasportas)

Suivre (http://plus.lefigaro.fr/fpservice/follow/membre/81325031242245596367369127435013/261704)

Journaliste